



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

Téléphone: 819-296-3795 Télécopie: 819-296-3542
Courriel: hoteldeville@municipalite.yamachiche.qc.ca
Site internet: municipalite.yamachiche.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL, VOLUME 15
NUMÉRO 4, AVRIL 2010

COLLECTE SÉLECTIVE



Les prochaines collectes sélectives auront lieu les **MARDI**

27 AVRIL 2010
11 MAI 2010
25 MAI 2010

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



La collecte des ordures ménagères s'effectue le **JEUDI 22 avril**

AU MOIS DE MAI LA COLLECTE RECOMMENCE À TOUS LES JEUDIS DE CHAQUE SEMAINE

Il est préférable de sortir vos vidanges le mercredi soir.



2IÈME VERSEMENT DES TAXES

N'oubliez pas le 2e versement des taxes .

Le lundi 17 mai 2010.

- Paiement autorisé dans toutes les Caisses Desjardins (comptoirs, guichets, Accès D) ;

- Paiement à l'hôtel de ville par chèque, argent comptant ou par carte débit (paiement direct);
- Paiement par la poste;



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Lors de l'assemblée publique du lundi 3 mai 2010, le conseil municipal entend statuer sur la demande de dérogation mineure de la résidence du 250, rue Desaulniers à Yamachiche.

NATURE DE LA DEMANDE

La demande consiste à augmenter la hauteur permise pour un bâtiment accessoire à 5.9 mètres au lieu de 5.0 mètres prévu au règlement.

EFFET DE LA DEMANDE

La hauteur pour un bâtiment accessoire serait de 5.9 mètres au lieu de 5.0 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre à 19h55 lors de l'assemblée publique du conseil municipal, le lundi 3 mai 2010.

IMPORTANT

MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS DU NOUVEAU SECTEUR DOMICILIAIRE LES TERRASSES STE-ANNE

Veuillez prendre note que la municipalité d'Yamachiche fixe à **2,35 \$** du pied carré la vente de ses terrains dans le nouveau secteur domiciliaire Les Terrasses Ste-Anne.

Ainsi le prix passe de 2,15 \$ à 2,35 \$ en **date du 1er juillet 2010**. Seules les ententes d'engagement d'achat signées avant cette date avec le dépôt d'un acompte au montant de 1 000\$ seront acceptées au prix de 2,15 \$ du pied carré

DISTRIBUTIONS D'ARBRES— VENDREDI 21 MAI 2010

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, nous recevrons gratuitement de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice plusieurs petits plants d'arbres dont nous ne connaissons pas l'essence.

Comme à chaque année les plants d'arbres seront disponibles à l'hôtel de Ville

VENDREDI LE 21 MAI 2010 DE 9H00 À 17H00

Les quantités sont toujours limitées à 5 arbres par unité d'occupation et les réservations ne sont pas acceptées, afin de permettre à un plus grand nombre de résidents d'obtenir leur arbre.

NOTE: EST-CE POSSIBLE D'APPORTER UN CONTENANT POUR LE TRANSPORT DE VOS ARBRES . MERCI

DU NOUVEAU À SAINT-THOMAS-DE-CAXTON

B	I	N	G	O
12	18	41	47	61
7	26	39	54	70
4	27	FREE TIRE OFFICE	49	63
5	23	35	58	73
3	30	32	52	75

Prenez note que, chaque semaine, un **BINGO DU PÈRE THOMAS** se tiendra à Saint-Thomas-de-Caxton, à la salle communautaire située à côté de l'église et ce, à compter du **27 AVRIL PROCHAIN À 19 HEURES**.

Vous êtes bienvenus, le prix est de 7 \$.

Le responsable du bingo est monsieur Albert Caron (819) 296-3285

Ce bingo est récréatif et non à but lucratif. Les gens d'Yamachiche sont les bienvenus

NOTE: Tout joueur qui amène 3 autres joueurs **dans sa voiture** reçoit une passe d'entrée gratuite



La Sûreté
du Québec
vous informe

**Les cyclomoteurs seront bientôt parmi nous**

À l'approche de la belle saison, nous verrons apparaître les cyclomoteurs qui sont de plus en plus populaires auprès des jeunes. Cependant, ils se doivent de respecter le Code de sécurité routière à défaut de s'exposer à des conséquences légales tout comme un conducteur de véhicule automobile.

Pour débiter, l'âge légal pour conduire un cyclomoteur au Québec est de 14 ans avec un permis de conduire de classe 6D. Ce permis en est un de type tolérance zéro concernant l'alcool au volant assorti de 4 points d'inaptitudes. L'autorisation des parents pour les moins de 16 ans est nécessaire pour obtenir ce genre de permis.

Pour ce qui est de la circulation, vous devez respecter le Code de sécurité routière sous peine de sanction et d'amende. Cela inclut le respect des arrêts obligatoire, les limites de vitesse, la tolérance zéro pour l'alcool. Depuis décembre 2008, il est interdit de transporter des passagers si vous avez moins de 16 ans. Pour les 16 ans et plus si vous transportez des passagers, assurez-vous que votre cyclomoteur est équipé en conséquence.

En résumé, voici quelques règles essentielles:

- * Vous ne pouvez transporter de passager sur votre cyclomoteur si vous êtes âgé de moins de 16 ans.
- * Obligation de maintenir allumé votre phare avant en tout temps.
- * Obligation de porter un casque réglementaire.
- * Obligation de demeurer assis en tout temps et de tenir le guidon.
- * Interdiction de circuler sur un chemin à accès limité (autoroute).
- * Interdiction de modifier le système d'échappement ou les composantes mécaniques du cyclomoteur
- * Présence obligatoire des 2 miroirs, odomètre, feux de positions, support à cyclomoteur, bref de tout l'équipement
- * original et doit être en bon état de fonctionnement.

Nous vous souhaitons un bel été au volant de votre cyclomoteur et nous vous invitons à communiquer avec nous au (819-228-2774) ou avec la SAAQ au numéro (1-800-361-7620) pour obtenir de plus amples détails.

Sergent Gaétan Beaulieu, Sûreté du Québec., MRC de Maskinongé

OPÉRATION GRAND MÉNAGE



La municipalité d'Yamachiche sollicite toute la population dans une « **Opération Grand Ménage** ». Nous demandons votre collaboration pour rendre notre territoire propre et accueillant. Tous vos efforts à embellir vos terrains et à les maintenir dans un bon état favorisent l'aspect visuel pour vos voisins et pour les visiteurs.

VOTRE COLLABORATION POUR:

- Entretien de vos terrains : **coupe régulière du gazon, terrains libre de broussailles, de branches, de tas de terre, de sable, de déchets, de vieux meubles, de vieux matériaux de construction...**
- Revêtement extérieur doit être complété dans un délai maximum de **2 ans** suivant la date de l'émission du permis de construction.
- Entretien du revêtement extérieur de votre propriété
- Abris d'auto temporaire et clôture à neige sont autorisées uniquement du **1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année courante**.

GRANDE VENTE DE GARAGE DANS TOUTE LA MUNICIPALITÉ

Pour une 7^e année, la grande vente de garage annuelle aura lieu le **samedi 5 juin de 9 h à 16 h**. Installez-vous à votre demeure ou aux terrains des loisirs pour vendre votre matériel. (**Exceptionnellement** pour cette journée, aucun permis de vente de garage n'est exigé)

Un casse-croûte au profit du Club de soccer Les Rafales sera sur place.

NOUVEAUTÉ— Un itinéraire des endroits ayant du matériel à vendre sera produit. Pour vous inscrire, il s'agit de contacter le Service des Loisirs au **(819-296-3062)** : mentionner votre adresse ainsi que le genre de matériel à vendre (exemple : articles pour bébé, etc...).

Date limite d'inscription : **mercredi 19 mai**

L'itinéraire sera disponible dans la semaine du 24 mai aux endroits suivants : Service des Loisirs, Bibliothèque municipale, Dépanneur Vic, Dépanneur Clair de Lune, Hôtel de ville d'Yamachiche ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain, soit le 6 juin.

Pour information (819-296-3062)



LES FABRIQUES STE-ANNE D'YAMACHICHE/SAINT-SÉVÈRE

Dimanche le 9 mai prochain, Mgr Martin Veillette évêque du diocèse de Trois-Rivières, viendra présider l'entrée en fonction de l'abbé Jean-Pierre Guillemette, comme prêtre modérateur pour Yamachiche/Saint-Sévère, ainsi que la profession de foi de deux nouveaux membres de l'unité Pastorale Paroissiale Valentine Lupien, soit mesdames Jeanine Pellerin de Yamachiche et Danielle Lessard de Saint-Sévère.

Vous êtes donc invités à assister en grand nombre à **cet accueil qui se fera à la messe de 10:30 hres en l'église de Yamachiche**.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

JOURNÉE SÉCURITÉ SUR ROUES

Samedi 29 mai 2010

Encore une fois le CLUB OPTIMISTE est heureux de vous offrir une randonnée à vélo, avec dîner et prix de présence.

Pour être admissible aux prix de présence:

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE PENDANT L'ACTIVITÉ

Prix de présence : 2 vélos et accessoires de vélo.

Vous pouvez arriver dès 9h00 au stationnement de l'église pour l'inscription. L'heure de départ est prévue pour 10h00. À mi-trajet, soit au Lac St-Pierre, nous vous offrons le dîner.

L'heure de retour est prévue pour 14h30.

L'activité est remise au lendemain en cas de pluie.

Veuillez noter qu'une personne peut être disponible pour aller chercher le vélo de votre enfant si vous êtes dans l'impossibilité d'apporter celui-ci au lieu de départ.

LE COUPON D'INSCRIPTION EST DISPONIBLE À L'ÉCOLE OMER-JULES-DESAULNIERS.

POUR INFORMATIONS:
CÉLINE ARVISAIS (819-296-2172)

SEMAINE DE LA FAMILLE

Dans le cadre de la semaine de la famille, la Municipalité d'Yamachiche reçoit les élèves de maternelle et première année de l'école Omer-Jules Desaulniers à l'Hôtel de Ville.

Le vendredi 14 mai de 13 h à 14 h 30.



Atelier avec:

Maski en Forme,
Service incendie d'Yamachiche,
Sûreté du Québec.

Collation santé sera au programme !

Bienvenue à tous !

LA CLASSIQUE LOUIS-GARNEAU CASCADES – MONTRÉAL – QUÉBEC



Les coureurs longeront le fleuve pendant une bonne partie du parcours mais, à la hauteur d'Yamachiche, ils quitteront la route 138 pour aller un peu plus au nord, pour traverser la rivière Saint-Maurice sur le barrage de la Gabelle, près de Saint-Étienne-des-Grès.

Une épreuve d'envergure! **YAMACHICHE 15 AOÛT 2010**



Pour une deuxième année consécutive, le Grand défi Pierre Lavoie s'élance sur les routes du Québec avec un objectif de taille : créer le plus important happening santé jamais organisé dans la province.

YAMACHICHE 19 JUIN 2010



Fondation
Centre de cancérologie

Charles-Bruneau

Soutenez par vos dons, **Madame Claire Maillette** d'Yamachiche qui participera au Tour CIBC Charles-Bruneau à vélo avec l'équipe des ambassadeurs sur une distance de 125 km. Son objectif 2 500\$.

TROIS-RIVIÈRES 9 JUILLET 2010

Communiquez avec Claire au **819-296-3322**.



MILPAT : DEMI-MARATHON MARCEL JOBIN - YAMACHICHE

Incluant la remise par le maire d'une médaille aux participants pour
« Le petit marathon Radio-Canada »

Inscrivez vos enfants à cette activité exceptionnelle !

- Bout'choux 0-8 ans 1 km
- Minime 9-11 ans 1 km
- Junior 9-19 ans 2 km

YAMACHICHE SAMEDI 10 JUILLET 2010

SITE INTERNET: www.milpat.ca

AYEZ CONFIANCE.
une personne peut faire une différence, des milliers peuvent vaincre le cancer.



PRÈS DE 2000 CYCLISTES FERONT UNE HALTE AU PARC MARGUERITE-BOURGOYS D'YAMACHICHE !

UNE ORGANISATION HAUTE EN COULEUR.

YAMACHICHE SAMEDI 10 JUILLET 2010